

C.I.J.

Communiqué No. 53/32
(Non-officiel)

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse.

Aujourd'hui, jeudi 8 octobre 1953, la Cour internationale de Justice a tenu deux audiences en l'affaire des Minquiers et des Ecréhous entre le Royaume-Uni et la France.

M. André Gros, Agent du Gouvernement français a terminé sa plaidoirie en duplique au nom de son Gouvernement.

Le Vice-Président faisant fonction de Président prononce la clôture des débats oraux en cette affaire.

La Haye, le 8 octobre 1953.

I.C.J.

Communiqué No. 53/32
(Unofficial)

The following information from the Registry of the International Court of Justice has been communicated to the Press:

Today, Thursday, October 8th, 1953, the International Court of Justice held two hearings in the case of the Minquiers and the Ecrehos between the United Kingdom and France.

Professor André Gros, Agent of the French Government, terminated his oral rejoinder on behalf of his Government.

The Acting President declared the oral hearings closed.

The Hague, October 8th, 1953.
